

74B

Société par actions simplifiée au capital de 12.514.595 euros
Siège social : 23, rue du Roule – 75001 Paris
891 888 596 R.C.S. Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 22 JUIN 2026**

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice écoulé

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Président, d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 744.386 euros comme suit :

Perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit.....744.386 €

- Au compte « Report à nouveau » (744.386) €

Ce qui a pour effet de porter le compte « Report à nouveau » à un solde débiteur de 5.458.981 euros.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

Constatation de la reconstitution des capitaux propres conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce

L'assemblée générale constate que la situation de la Société se trouve régularisée du fait de la reconstitution des capitaux propres à hauteur de la moitié au moins du capital social conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Renouvellement des mandats de Président et/ou de membres du Conseil de Surveillance de la Société

L'Assemblée Générale,

constate que les mandats suivants arrivent à échéance le 21 décembre 2026 :

- **Monsieur Eric Aveillan**, né le 14 février 1961 à Chennevières-sur-Marnes (94), de nationalité française, domicilié professionnellement au 5-7 rue de Monttessuy à Paris (75007), en qualité de Président et de membre du Conseil de Surveillance ;
- **Naxicap Partners** (437 558 893 R.C.S. Paris), représentée par Monsieur Simon Ricque, en qualité de membre du Conseil de Surveillance ;
- **Monsieur Simon Ricque**, né le 1^{er} décembre 1989 à Senlis (60), de nationalité française, domicilié professionnellement au 5-7 rue de Monttessuy à Paris (75007), en qualité de membre du Conseil de Surveillance ;
- **Monsieur William Ayache**, né le 2 septembre 1963 à Casablanca, de nationalité française, demeurant 18 rue Ancelle à Neuilly-sur-Seine (92200), en qualité de membre du Conseil de Surveillance,

décide de renouveler lesdits mandats pour une durée de six (6) ans, à compter du 21 décembre 2026, soit jusqu'au 21 décembre 2032,

précise que les membres du Conseil de Surveillance ont fait savoir par avance qu'ils accepteraient ces fonctions si elles venaient à leur être confiées et déclaré qu'ils satisfaisaient à toutes les conditions requises pour l'exercice de leur mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION *Pouvoirs pour formalités*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

Extrait certifié conforme par le Président

PICTURE Asset Management
Par : Anne-Elisabeth GENOT